

Appel d'une cotisation en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi

Veillez lire les instructions au verso avant de compléter ce formulaire.

Identification de l'appelant					
Nom indiqué sur l'avis de cotisation (en lettres moulées)				Adresse postale	
Numéro d'entreprise	Téléphone	Télécopieur			
Veuillez cocher la / les case(s) qui s'appliquent <input type="checkbox"/> une décision en vertu du RPC ou à l'AE pour cette même période / relation d'emploi (formulaire CPT100)					
<input type="checkbox"/> J'ai aussi déposé un / des autre(s) appel(s) ou opposition(s) à : <input type="checkbox"/> un avis de cotisation / détermination en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu pour cette même question / année (formulaire T400A)					
<input type="checkbox"/> un avis d'opposition TPS/TVH (formulaire GST159)					
Renseignements concernant l'avis de cotisation (Veillez joindre une copie de l'avis de cotisation à ce formulaire.)					
Date de l'avis de cotisation	Année(s) cotisée(s)	Cotisations RPC	Cotisation AE	Pénalité	Intérêts
Veillez indiquer les montants pour lesquels vous interjetez l'appel					
	Année(s) cotisée(s)	Cotisations RPC	Cotisation AE	Pénalité	Intérêts
Autre partie					
Veillez inscrire le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro d'assurance sociale (NAS) du / des travailleur(s) visé(s) par la cotisation. (Joindre une / des feuille(s) additionnelle(s) au besoin.)					
Nom		Adresse		Téléphone	NAS
Veillez énoncer les conditions de travail de tous les travailleurs visés par la cotisation et la / les raison(s) de votre appel. Pour plus d'information, voir le verso de ce formulaire. (Joindre une/des feuille(s) additionnelle(s) au besoin.)					
Représentant autorisé (Veillez compléter cette section si vous désirez autoriser un représentant pour cet appel.)					
Nom du représentant (en lettres moulées)			Adresse		Téléphone
Signature de l'appelant ou du représentant autorisée pour une société					
Signature			Nom en lettres moulées/Titre		Date AAAA-MM-JJ

Appel d'une cotisation en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous êtes un employeur/payeur qui veut en appeler d'une cotisation en vertu du Régime de pensions du Canada (RPC) ou de la Loi sur l'assurance-emploi (AE). Si vous voulez en appeler d'une décision en matière de RPC ou d'AE, vous pouvez utiliser le formulaire **CPT100**. Pour présenter une opposition à un avis de cotisation ou de détermination, émis en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez utiliser le formulaire **T400A**.

Il est important que vous fournissiez toutes les conditions de travail des travailleurs visés par la cotisation, ainsi que tous les faits et motifs pour lesquels votre appel devrait être accepté et votre cotisation annulée ou modifiée. Vous devez inclure tout document servant à appuyer votre position, tels que des contrats, des copies de chèques de paye ou une entente entre actionnaires. Pour plus de renseignements concernant vos droits d'appel et sur le processus d'appel, veuillez consulter la brochure P133, Vos droits d'appel - Assujettissement au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi. Vous pouvez obtenir cette brochure et d'autres publications à canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications.html ou en composant le **1-800-959-7383**.

Le site Web de l'ARC vous renseigne et vous donne des explications claires concernant le RPC/AE qui vous aideront à rédiger votre appel. Vous y trouverez un bon nombre de publications et une série d'articles d'interprétation sur le RPC et sur l'AE. Pour en savoir plus sur le statut d'emploi, nous vous recommandons de lire la publication RC4110, Employé ou travailleur indépendant? à canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4110.html

Date limite :

Le chef des Appels doit recevoir votre demande d'appel de la cotisation dans les **90 jours** suivant la date à laquelle vous avez été notifié de votre avis de cotisation. Veuillez joindre une copie de votre avis de cotisation. Vous pouvez le faire de trois façons.

- En ligne : Allez à canada.ca/mon-dossier-arc ou canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc. Si vous êtes un représentant de niveau 2 ou 3, allez à canada.ca/impots-representants. Cliquez sur « Enregistrer un avis de différend officiel (Appel) ». Pour envoyer des documents à l'appui, cliquez sur « Soumettre des documents ».
- Par écrit : Envoyez le formulaire CPT101, Appel d'une cotisation en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi, ou une lettre au chef des Appels à l'adresse suivante :

Division des appels RPC/AE
Agence du revenu du Canada
451, rue Talbot
London ON N6A 5E5

- Par télécopieur : Envoyez vos documents au **1-888-287-7800**.

Assurez-vous de garder le numéro de cas des appels (GB#) que vous recevrez lorsqu'un appel sera envoyé par « Enregistrer mon avis de différend officiel ».

Changement d'adresse ou de numéro de téléphone :

Si vous déménagez après avoir interjeté appel, veuillez changer votre adresse et numéro de téléphone (avec l'indicatif régional) où vous pouvez être joint durant le jour. Vous pouvez faire ceci :

- en ligne à canada.ca/mon-dossier-arc, ou
- composez le **1-800-959-7383**.

Vous pouvez changer une adresse postale d'entreprise:

- en ligne à cananda.ca/mon-dossier-entreprise-arc, ou
- composez le **1-800-959-5525**.

Représentant :

Si vous souhaitez autoriser l'ARC à traiter avec une autre personne comme étant votre représentant pour cet appel, veuillez remplir la section « Représentant autorisé » du présent formulaire ou joindre le formulaire CPT139, Régime de pensions du Canada (RPC) ou de l'assurance-emploi (AE) - Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant, disponible sur le site Web de l'ARC, à canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/cpt139.html.

Avis de confidentialité :

Nous recueillons vos renseignements personnels, y compris votre numéro d'assurance sociale, conformément à l'article 237 de la Loi de l'impôt sur le revenu, au paragraphe 27.2(1) du Régime de pensions du Canada (RPC) et à l'article 93 de la Loi sur l'assurance-emploi (LAE), et nous les utilisons afin de déterminer si le RCP et la LAE s'appliquent à vous. Ils peuvent aussi servir à toutes fins liées à l'administration et à l'exécution de ces lois. Nous pouvons également divulguer vos renseignements à Emploi et Développement social Canada et au ministère de la Justice afin de déterminer si le RPC et la LAE s'appliquent à vous. Si vous ne fournissez pas vos renseignements, cela pourrait affecter le résultat de votre appel, ou votre appel pourrait être considéré comme invalide.

Les renseignements personnels sont décrits dans les Appels concernant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'assurance-emploi (ARC PPU 130) et sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les particuliers ont droit à la protection de leurs renseignements personnels, à leur accès, à leur correction ou à leur mention. Veuillez prendre note que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur notre traitement de vos renseignements.